Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260429-DEL2026_035-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	23
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 29 avril
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026

Présents : BERTET Audrey - BONPOIL Viviane - BOSC Joël - CHESNIN Nicolas- CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DELAROQUE Eugénie – DENEUX Aurélien – DURANT Dominique - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane– PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle - CANAUX Patricia

Madame Audrey BERTET est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°2026-35 – CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, président de droit, cette commission est composée de **3 membres titulaires élus** par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection **des suppléants en nombre égal** à celui des titulaires.

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des trois membres titulaires ainsi que des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, selon les règles de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il présente une liste de candidats pour les fonctions de titulaires et de suppléants. Après avoir sollicité d'éventuelles autres candidatures et constaté qu'aucune ne se manifeste, il suggère de procéder au vote à main levée.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette modalité de vote et décide de voter à main levée.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les membres de la Commission d'appel d'offres suivantes :

1) **Election des membres titulaires**

- Monsieur Jean-Pierre HAMON
- Madame Isabelle SIRLIN
- Monsieur Stéphane PELLION.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260429-DEL2026_035-DE

2) <u>Election des membres suppléants</u>

- Monsieur Nicolas GURIEC
- Monsieur Aurélien DENEUX
- Monsieur Joël BOSC

La Commission d'appel d'offres est donc constituée des membres suivants :

- **<u>Les membres titulaires :</u>** Monsieur Jean-Pierre HAMON, Madame Isabelle SIRLIN et Monsieur Stéphane PELLION.
- **<u>Les membres suppléants :</u>** Monsieur Nicolas GURIEC, Monsieur Aurélien DENEUX et Monsieur Joël BOSC

Pour Extrait Certifié Conforme
À Saint-Dolay, le 07 mai 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD

